

## Parole d'expert

# Les CGP doivent proposer plus systématiquement des ETF à leurs clients

### Comment ont évolué les encours d'ETF cette année en Europe ?

**Bertrand Alfandari :** Alors que le marché mondial des ETF a enregistré au cours des 10 dernières années une croissance moyenne de ses encours de 18,4 % par an, le rythme s'est encore amplifié durant les neuf premiers mois de 2021. Profitant d'un effet marché favorable, mais aussi d'une collecte vigoureuse, les actifs sous gestion (AUM) ont en effet bondi de 21,8 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier, pour atteindre près de 10 000 milliards de dollars, sur 8 000 ETF cotés environ.

L'Europe n'échappe pas à cette tendance, puisque les AUM y ont crû de 20,3 % cette année, après avoir déjà progressé de 15,2 % par an en moyenne durant la décennie écoulée. Avec 1 450 milliards de dollars d'encours et 1 900 ETF, le Vieux continent représente 15 % du marché mondial.

### La part de l'Europe est-elle appelée, selon vous, à progresser ?

**B. A. :** D'abord, les EFT présentent l'avantage d'être relativement peu coûteux pour leurs souscripteurs, avec des frais de gestion en moyenne annuels de 0,25 % en Europe. En outre, ces fonds peuvent être utilisés par des investisseurs qui cherchent de plus en plus à se positionner sur des actifs labellisés ISR. Les ETF permettent en effet de répliquer de manière extrêmement simple et fidèle des indices qui intègrent des filtres ESG. D'ores et déjà, 13 % des encours européens d'ETF (soit 188 milliards de dollars) revêtent une dimension durable et la dynamique de collecte sur ce front s'avère très soutenue (50 % de la collecte nette ETF en Europe depuis le début de l'année).

Enfin, le potentiel de développement de cet instrument reste important auprès de la clientèle de particuliers, car si plus de la moitié des encours d'ETF sont détenus par des particuliers outre-Atlantique, cette part ne représente qu'à

peine 20 % en Europe, et probablement moins encore en France.

### Quels intérêts les ETF peuvent-ils offrir aux investisseurs retail ?

**Adina Grigoriu :** En premier lieu, il s'agit d'une manière simple pour l'investisseur de diversifier ses investissements, puisque les ETF couvrent quasiment toutes les classes d'actifs, géographies, thématiques ou encore niches d'investissement sur lesquelles

il serait plus difficile de traiter des titres individuels. Ensuite, les ETF offrent une totale transparence, tant au niveau des titres sur lesquels ils investissent que sur les frais prélevés. Sur ce dernier point, la tarification particulièrement attractive des ETF, très en dessous de celle des fonds actifs, permet par exemple de baisser les frais globaux sur les contrats d'assurance vie, où les diverses commissions excèdent parfois 3 % ! Autre atout des ETF : ils sont extrêmement liquides et permettent à l'investisseur de bouger facilement son exposition au marché.

### Comment faire en sorte que les particuliers s'intéressent davantage à cette classe d'actifs ?

**B. A. :** Il est primordial de mener un travail de pédagogie. Les ETF, grâce à la clarté de leurs indices répliqués, leur facilité d'accès, et la diversification qu'ils autorisent, sont de ce point de vue très précieux pour faciliter l'apprentissage des marchés financiers. Il est donc fondamental que la clientèle de détail ait plus facilement accès à ce type de produits. En ce sens, je me réjouis non seulement que près d'un contrat d'assurance-vie sur deux en France référence aujourd'hui au moins un ETF, mais aussi que ce référencement s'accélère. Pour autant, si l'on veut aller plus loin, il faut faire en sorte que les



**Bertrand Alfandari, responsable du développement de l'activité ETF et fonds indiciels de BNP Paribas AM et Adina Grigoriu, CEO d'Active Asset Allocation (AAA)**

conseillers en gestion de patrimoine (CGP) proposent plus systématiquement ce type d'actifs indiciels à leurs clients. C'est dans cette logique que BNP Paribas AM a récemment décidé de rejoindre la nouvelle plateforme développée par AAA, qui vise à démocratiser l'intégration d'ETF dans les contrats d'assurance-vie.

### En quoi cette plateforme consiste-t-elle ?

**A. G. :** AAA a construit une plateforme globale d'investissement, utilisée aujourd'hui par les assureurs, les CGP et les réseaux de distribution. Le module ETF 100 % digital offre aux conseillers financiers la possibilité de construire des solutions d'investissement sur mesure pour leurs clients, en utilisant des ETF. Les objectifs des clients (montant à investir, horizon de placement, thématique d'investissement ciblée, etc.) se retrouvent au cœur du processus de conseil et la plateforme apporte en temps réel des outils d'aide à la décision, des informations clés sur la probabilité d'atteindre un objectif et les risques pris mais aussi par exemple les frais appliqués.

De grands acteurs de la gestion comme BNP Paribas AM, Amundi, BlackRock et Invesco, séduits par cette approche innovante, ont décidé de s'associer à cette initiative. ■